

Animation du volet éducatif du contrat de ville

Mercredi 19 octobre 2016

Collège de Moulines

239 rue d'Arras, 59000 LILLE

Programme

9h-9h30 **Accueil**

9h30 **Ouverture de la journée**

Dominique DUROT, Principale du collège de Moulines

Milouda ALA, Conseillère régionale Hauts-de-France, Présidente de l'IREV (*sous réserve*)

Bruno CLAVAL, Inspecteur Académique, Directeur Académique Adjoint de l'Education Nationale du Nord, Correspondant départemental éducation prioritaire, Correspondant académique « Grande pauvreté et réussite scolaire »

9h45 – 10h45 **Présentation des objectifs du séminaire, de la convention interministérielle et des récentes évolutions réglementaires concernant la réussite éducative**

Jacques-Bertrand DE REBOUL, Sous-directeur de la sous-direction de la cohésion et du développement social, Commissariat général à l'égalité des territoires

Françoise PETREAULT, Sous-directrice à la direction générale de l'enseignement scolaire, Ministère de l'Education nationale

10h45 – 11h45 **Comment l'éducation partagée peut-elle favoriser la réussite scolaire et éducative des élèves des quartiers prioritaires de la ville et ainsi participer de la lutte contre les inégalités sociales au sein des territoires ?**

Stéphanie MOREL, Directrice de l'agence de conseil et d'évaluation Le Socialab

11h45 – 12h30 **Quelles modalités et quels principes pour le travail de partenariat ?**

Stéphane KUS, Chargé d'études, Institut français de l'Education, Ecole Normale Supérieure de Lyon

12h30-14h : Pause déjeuner

14h-16h Ateliers : 4 ateliers d'échanges sont proposés simultanément

Atelier 1 : Les leviers à activer pour assurer la mixité sociale

Compte tenu de l'impact avéré de la mixité sociale sur la réussite scolaire des élèves et le climat scolaire, l'atelier appréhendera d'une part les approches permettant d'assurer une mise en place de la mixité dans les établissements d'éducation prioritaire, et, d'autre part la manière de valoriser les élèves et les établissements dans lesquels les équipes pédagogiques font preuve d'un investissement conséquent dans la qualité des méthodes et de l'enseignement lui-même.

Dominique DUROT, Principale du Collège de Moulins

Valérie BLOUIN, directrice de l'éducation, Ville d'Arras (sous réserve)

Atelier 2 : Prévenir le décrochage scolaire par un renforcement des partenariats

Alors que des engagements forts sont actuellement pris afin de réduire les sorties sans qualification et ramener en formation initiale les jeunes ayant quitté prématurément le système éducatif, l'atelier visera à identifier les points de blocage et les leviers qui peuvent favoriser l'articulation des compétences respectives de chaque acteur et la mobilisation de tous autour des mesures de prévention du décrochage (dispositifs expérimentés, outils locaux de pilotage élargi ou contractualisation).

Pierre CORNETTE, Directeur du GIP Réussite éducative de Valenciennes Métropole

Cathy DUCROCQ, Directrice de l'école de la Deuxième chance - Grand Hainaut

Richard BOSSIS, co-chef de projet PERSEVAL, IA-IPR de lettres

Atelier 3 : Gouvernance concertée : Améliorer la lisibilité de l'action éducative partagée et assurer une cohérence entre l'ensemble des temps éducatif

Le partenariat construit autour des enjeux éducatifs du contrat de ville doit d'une part, favoriser la complémentarité et la cohérence des politiques menées dans une perspective de co-éducation et, d'autre part, s'appuyer sur une collaboration étroite et la compréhension mutuelle des attentes, des actions et des objectifs de chacun des acteurs. Quels sont les conditions préalables et les facteurs d'une mise en œuvre réussie des engagements pris dans le cadre du volet éducatif des contrats de ville ?

Aurore MILLE, Chargée de mission CUCS, Communauté d'agglomération de Saint-Omer

Axelle ROZE, Directrice du Projet Educatif Global, Mairie de Lille (sous réserve)

Atelier 4 : Favoriser la participation des parents au sein des projets éducatifs de territoire et des instances de gouvernance ?

Si les dispositifs d'accompagnement et d'information à destination des parents ont montré l'importance majeure et positive qu'ils revêtent, on constate cependant qu'ils sont encore insuffisamment développés ou peu visibles. Au regard de l'évolution des formes de la famille et du concept de parentalité, le contrat de ville doit être un élément moteur de la consolidation et de l'amplification du soutien à la parentalité.

Il appartient donc à chaque acteur de favoriser la complémentarité et la cohérence des actions conduites à l'attention des parents et des enfants durant le temps scolaire et périscolaire de l'enfant. L'atelier permettra d'interroger les modalités d'un renforcement optimal de l'association des parents dans la réalisation, la mise en œuvre, et la définition des orientations du projet éducatif aux différentes échelles du territoire.

Sren TRUONG, ATD Quart Monde France, projet de promotion familiale sociale et culturelle Lille Fives

Isabelle MAREZ, Conseillère Thématique Animation de la Vie Sociale, CAF du Pas-de-Calais

16h-16h30 Restitution des ateliers / Mise en commun

16h30-16h45 Conclusion